

Ouverture du Bas St-Laurent à la colonisation

Il eut été normal sans doute que les régions les plus rapprochées de la porte d'entrée du pays, la Gaspésie et le Bas St-Laurent, fussent les premières à être colonisées. Si Champain en a décidé autrement, c'est qu'il n'a pas voulu poser au hasard les assises de la Nouvelle-France. Son désir de fonder une colonie durable lui a fait rechercher pour son HABITATION une place de choix, où il pourrait se tenir en bonne position de défense et où il lui serait loisible d'activer et de développer de pair le commerce et l'agriculture. Il n'en put trouver "de plus commode ni de mieux située que la pointe de Québec". (1) Elle lui permettrait en effet d'ancrer sa flottille à l'abri de tous les vents, de se retrancher dans une sorte de citadelle préparée par la nature et d'établir, sans trop les disperser, de nombreux colons.

L'illustre fondateur n'ignorait pas que plus loin encore, par exemple, dans la vallée du Richelieu, le sol était meilleur et plus uni; mais il devait éviter de s'établir dans le voisinage des Iroquois. De même, il savait reconnaître que le poste de Tadoussac l'emportait sur celui de Québec comme comptoir de commerce; il ne pouvait cependant le choisir à cause de la défectuosité et de l'insuffisance de ses terres. Quant à fixer son HABITATION dans la région de l'estuaire ou en bordure du golfe, on peut tenir pour certain qu'il n'y a pas songé.

Ces rivages isolés, montagneux et souvent inaccessibles, devant lesquels les colons français se sentaient dépaysés, il les connaissait depuis sa grande exploration de 1603. Il avait dit alors des terres qui s'étendent de Gaspé à Matane, et de là jusqu'au Bic, qu'elles sont "toutes fort élevées, stériles et d'aucune commodité". (2) Son jugement sur les terres de la rive opposée n'avait pas été plus favorable. À ses yeux, ces immenses territoires n'avaient guère d'utilité que pour la chasse, la pêche et l'exploitation des mines. Champlain devait donc les longer avec une certaine indifférence toutes les fois qu'il avait à voguer sur les eaux du Saint-Laurent inférieur.

On a continué longtemps encore après lui à faire peu de cas de cette partie du littoral laurentien. L'attention se portait de préférence sur Québec et ses alentours, Beauport, la Pointe-de-Lévy, la côte de Beaupré et l'Île d'Orléans, domaine qu'on tenait à consolider et que l'on cherchait à circonscrire plutôt qu'à étendre, car il était à propos de grouper les effectifs en cas de guerre. On s'intéressait aussi aux fondations de Trois-Rivières et de Ville-Marie. C'est après 1670 seulement que le trop-plein des premières concessions commença à se déverser dans les seigneuries de la rive sud, graduellement depuis Beaumont jusqu'à Kamouraska, où une dizaine de paroisses se sont rapidement formées.

En 1696, pendant que des colons se portaient encore en grand nombre vers ces nouvelles paroisses, deux agriculteurs de l'Île d'Orléans, Jean Rioux et René Lepage, vinrent prendre respectivement possession des seigneuries de Trois-Pistoles et de Rimouski, qu'ils venaient d'obtenir en échange de leurs terres. Ils étaient les premiers à s'introduire comme colonisateurs dans la région déserte du Bas St-Laurent proprement dit, qui formait alors, avec la Gaspésie, le domaine réservé aux tribus indiennes des Micmacs et des Malécites. Si d'aventure on avait déjà abordé ces rivages incultes, c'était pour y faire la chasse et la pêche. Quinze ans plus tard, en 1711, Jean-Baptiste Côté quitta de même l'Île d'Orléans pour prendre possession de la seigneurie de l'Isle-Verte.

Ces trois seigneurs sont les pionniers de la colonisation dans le bas du fleuve. Venus avec la détermination de rester et de faire oeuvre qui dure, ils ont fait preuve de beaucoup de tenacité et d'une admirable patience devant les lenteurs et les difficultés du début, surtout devant le

grand obstacle de l'isolement. Car ils ont été presque seuls et dans l'obligation de ne compter que sur eux-mêmes pendant plusieurs années. A Trois-Pistoles, par exemple, il n'y avait encore que des Rioux après vingt-cinq ans ; à Rimouski, Pierre Saint-Laurent et Pierre Gosselin étaient encore les seuls censitaires après vingt-deux ans, et à l'Isle-Verte, Jean-Baptiste Côté a dû attendre pendant dix ans l'arrivée d'un premier colon.

Chaque seigneurie a fini par avoir, après une quarantaine d'années, son groupe stable de colons, mais il a fallu encore bien du temps pour en voir le nombre s'accroître considérablement. Ainsi, le départ très lent et pénible de la colonisation a été suivi d'une période de langueur, d'une sorte de stagnation attribuable surtout au grand éloignement de ces lieux, au manque presque total de voies de communication et, un peu sans doute, aux menaces de guerre qui ne cessaient alors de planer sur le pays. Il y a également à tenir compte du fait que les colons avaient généralement plus de propension pour la pêche que pour la culture. Quoi qu'il en soit, il ne se faisait guère de défrichement et, dans la plus populeuse des trois colonies, celle de Rimouski, il n'y avait encore que 72 âmes en 1758. (3)

Mais cette inertie devait s'arrêter là. Un peu après la conquête anglaise et jusque vers la fin du XVIIIe siècle, une immigration encore faible mais soutenue a fait prendre au développement de nos colonies son essor définitif. Elle a amorcé en même temps le peuplement de plusieurs autres seigneuries de la région, notamment celles de Rivière-du-Loup, de Nicolas-Rioux, de Bic, de Lessard et de Lepage-Thibierge. En tous cas, en 1790, on comptait 1583 personnes dans tous les nouveaux postes situés à l'est de Kamouraska. (4) Bien des colons arrivaient encore de l'Île d'Orléans et de la côte de Beaupré, mais la plupart venaient des plus anciennes paroisses des comtés de l'Islet, de Montmagny et de Kamouraska.

Le mouvement d'immigration s'est intensifié graduellement, d'abord à la suite du prolongement du chemin royal jusqu'à Sainte-Luce en 1792, puis plus encore après le lancement de l'industrie forestière dans la région, vers 1810. C'était déjà l'époque où l'on s'établissait à l'intérieur des terres, parce que le premier rang des seigneuries, celui qu'on appelait communément LE BORD DE L'EAU, était complètement occupé. Les nouveaux venus ne pouvaient pas compter, comme leurs devanciers, sur l'apport de la pêche, mais ils avaient dans le bois une source nouvelle de revenu.

L'ouverture de l'intérieur des seigneuries s'est échelonnée sur deux ou trois décennies. C'est par elle que les premières paroisses se sont définitivement formées autour des chapelles déjà érigées ou en voie d'érection au bord du fleuve : Cacouna en 1825 ; Trois-Pistoles en 1827 ; l'Isle-Verte, Saint-Simon et Saint-Fabien en 1828 ; Rimouski, Sainte-Luce et Sainte-Flavie en 1829 et Bic en 1830. Il y avait longtemps cependant que les trois premiers postes de cette partie de la côte, Trois-Pistoles, Rimouski et l'Isle-Verte, étaient considérés comme des paroisses. Ils en avaient du moins les principales caractéristiques. Par exemple, à Rimouski, on trouvait déjà une corporation de marguilliers en 1738 et à Trois-Pistoles, en 1780.

Si l'envahissement des terres de l'est était constant, il n'était pas nécessairement continu. Vers 1820, il passait de la seigneurie Lessard à celle de Métis, où une petite colonie écossaise venait de s'établir. De là, il se rendait à Matane, puis à Cap-Chat et à Sainte-Anne-des-Monts, trois agglomérations qui avaient commencé d'abord comme postes de pêche. Il s'était aussi éloigné du fleuve pour atteindre la seigneurie du Lac Témiscouata, où quelques bons établissements agricoles survivaient à un vieil essai de colonisation. On peut donc dire que le territoire était alors entrepris dans toute sa longueur. Il restait à combler quelques vides le long de la côte et à commencer vers l'intérieur le défrichement des cantons ou terres de la Couronne.

C'est ce qu'une immigration plus dense et plus active a permis de réaliser après 1840. Elle a complété d'abord l'occupation des dernières seigneuries, puis fait ouvrir à la culture les cantons intermédiaires de Ca-

bot, de McNider, de Matane et de St-Denis, lesquels ont donné naissance aux paroisses de Saint-Octave, de Baie-des-Sables, de Saint-Ulric et de Sainte-Félicité. Il est à noter que bien des pionniers de ces paroisses venaient du comté de Charlevoix. A peu près dans le même temps, on a vu la formation d'une deuxième rangée de paroisses dans la profondeur des seigneuries de l'ouest, avec Saint-Modeste, Saint-Arsène, Saint-Eloi, Sainte-Françoise et Saint-Mathieu. Il y avait aussi Saint-Anaclet en arrière de Rimouski.

Cet élargissement du domaine agricole, dû principalement à l'ex-cédent de la population des paroisses du littoral, s'étendait déjà, vers 1850, aux premiers rangs des cantons de Viger, de Denonville et de Bégon, où l'on pouvait compter 1462 habitants en 1861. (5) Le comté de Témiscouata se peuplait donc à la fois à sa base et à son centre, car plusieurs foyers de colonisation s'ouvraient alors sur le parcours de l'ancien chemin de pénétration, le PORTAGE, en voie de réfection, notamment à Notre-Dame-du-Lac, au Dégelis, à Saint-Louis du Ha! Ha! et à Saint-Honoré. Les colons ont bientôt pénétré aussi au fond des seigneuries de Lepage-Thibierge et de Métis et donné naissance aux paroisses de Saint-Donat et de Sainte-Angèle. C'est de là qu'ils ont atteint, vers 1860, les terres des cantons de Fleuriault et de Neigette, situées le long du chemin Taché.

En 1860, il y avait de nouveaux centres de colonisation dans presque toutes les parties du territoire destiné à former l'actuel diocèse de Rimouski. Du côté du littoral, on passait de la seigneurie de Rimouski au canton de Macpès, du canton de Saint-Denis à celui de Cherbourg et l'on remontait du Cap-Chat vers les cantons de Romieu et de Dalibaire. Des colons de Sainte-Flavie jetaient les bases de la paroisse de Saint-Moise, à la tête de la vallée de la Matapédia, tandis qu'au fond de la vallée, des Acadiens de l'Île-du-Prince-Edouard s'attaquaient à la fondation de Saint-Alexis. Ces derniers étaient déjà au nombre de 325 en 1863. (6) On était alors à construire le chemin Matapédia qui devait se substituer au chemin Kempt, le long duquel cinq ou six familles avaient habité isolément depuis 1833. Enfin des gens du Madawaska et du Maine commençaient à s'établir en SQUATTERS à Rivière-Bleue, près de la rivière Saint-François.

Telle a été la permanence de ce mouvement vers les terres nouvelles, qu'en 1867, cette partie supérieure du nouveau diocèse de Rimouski comptait, en plus de seize paroisses dûment érigées, une quarantaine de centres agricoles déjà organisés en missions. En 1871, on y trouvait une population de 46,242 habitants. (7) L'établissement d'un siège épiscopal au centre de cette région ne pouvait alors que favoriser davantage son développement. Du reste, il avait lieu au moment où l'on regardait la colonisation et l'agriculture comme le seul moyen d'enrayer le fléau déjà trop répandu de l'émigration vers les États-Unis. Au fait, on doit attribuer une bonne part des défrichements qui ont suivi aux campagnes de propagande agricole menées contre l'émigration.

Il faut aussi en attribuer une part aux voies de communication que le gouvernement a multipliées dès cette époque à travers le territoire, car c'est un fait reconnu que la route en forêt appelle le colon. Ce qui est vrai pour les routes carrossables, l'a été plus encore pour les voies ferrées qu'on y a construites, surtout celle de l'Intercolonial à travers la vallée de la Matapédia, en 1876, et celle du Transcontinental dans le sud-ouest du comté de Témiscouata, en 1912. Ces régions éloignées du centre doivent réellement à leur chemin de fer d'avoir été rapidement peuplées et d'avoir acquis bientôt un degré de développement qui ne le cède en rien à celui des paroisses du littoral.

Sans cesse soutenue par les pouvoirs publics et encouragée par le pouvoir spirituel, la colonisation contemporaine a toujours été à l'avant-garde du progrès dans nos milieux ruraux. En raison des circonstances cependant, son action s'est exercée avec plus d'intensité à certaines époques, par exemple, au lendemain de la première Guerre mondiale et pendant les années qui ont précédé immédiatement la deuxième Grande Guerre. En effet, en 1919, la fondation d'une nouvelle société diocésaine de colonisation lui a fait prendre un essor vigoureux. On ambitionnait alors de livrer à la

culture tout ce qui pouvait rester de sol cultivable en dehors des concessions forestières industrielles. L'entreprise, on le sait, a fait surgir de la forêt une quinzaine de nouvelles paroisses. Vers 1930, à l'occasion de la crise économique mondiale, il y eut la dernière offensive qui s'est portée cette fois sur les parcelles oubliées des terres vacantes et sur certaines parties des concessions forestières. Ce sont 30 paroisses encore qui ont vu le jour.

Léo BERUBE, ptre
Archevêché de Rimouski

REFERENCES

- (1) C.-H. Laverdière, éd., OEUVRES DE CHAMPLAIN, Québec, Desbarats, 1870, t. 1, Les Voyages, 11 : p. 148.
- (2) C.-H. Laverdière, éd., OEUVRES DE CHAMPLAIN, Québec, Desbarats, 1870, t. 1, Des Sauvages, 1 : p. 4.
- (3) Chs Guay, CHRONIQUE DE RIMOUSKI, Québec, Delisle, 1873, p. 93.
- (4) Raoul Blanchard, L'EST DU CANADA FRANCAIS, Montréal, Beauchemin, 1935, t. 1, p. 142.
- (5) Raoul Blanchard, L'EST DU CANADA FRANCAIS, Montréal, Beauchemin, 1935, t. 1, p. 199.
- (6) Antoine Bernard, LA GASPESIE AU SOLEIL, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, p. 243.
- (7) RECENSEMENT DU CANADA 1870-71, Ottawa, Taylor, 1875, pp. 80, 82.

Parmi ceux qui sont venus

La pêche et les pelleteries à Matane

L'on sait que, bien avant la prise de possession du Canada par le geste de Jacques Cartier en 1534, les côtes du Labrador, de Terre-Neuve, du Golfe, de la Gaspésie et même une certaine pénétration du fleuve St-Laurent, étaient connues et fréquentées par bien des explorateurs et pêcheurs du vieux continent. Exemples: les Basques à l'île aux Basques, puis le ruisseau Basque dans le comté de Matane.

Pendant combien d'années et même de siècles ces braves aventuriers des mers vinrent-ils sur nos bords? Cela est encore imprécis, dans les brumes du passé (1).

Un article d'un cé-

lèbre géographe, M. David Lee, sur "Les Français en Gaspésie de 1534 à 1760 (2)", nous fait connaître des détails fort intéressants sur Matane. Aussi pour la diffusion de ces renseignements auprès des lecteurs de la REVUE D'HISTOIRE DU BAS ST-LAURENT, je m'en inspire assez librement.

Jean Alphonse, cosmographe et pilote de Roberval en 1542, désigne la Gaspésie sous le nom de Honguedo. Cartier en 1534 a appelé le cap Gaspé du nom de Honguedo. Il semble que ce soient les Micmacs qui, plus tard, ont donné le nom de Gaspé à la péninsule et plus particulièrement à la baie de Gaspé.

La Gaspésie a été durant longtemps un simple territoire de pêche à la morue. Elle était distincte de l'Acadie. Sous Monseigneur de Saint-Vallier, le pays à coloniser s'étendait en bas de Québec jusqu'à la Rivière-du-Loup.

Tassé mettait la limite du Canada à Rimouski. Il décrivait l'Acadie, mais n'y incluait pas la Gaspésie. Le Canada de Cartier semblait commencer dans les environs du Saguenay et en amont.

Durant la période de la Nouvelle-France, les Français ont, pour plus de 150 ans, exploité plus particulièrement cinq établissements de pêche en Gaspésie: 1) Matane, qui était la li-